

Communiqués de presse jusqu'à 2015 16.01.2015

Solution des associations faîtières pour garantir les rentes

En ouverture des débats parlementaires sur la réforme de la prévoyance vieillesse, l'Union patronale suisse et economiesuisse présentent une alternative pour maintenir le niveau des rentes actuelles. L'âge de référence de 65 ans pour les femmes comme pour les hommes y joue un rôle central car il permet de balancer les mesures côté dépenses et côté recettes. Viser un grand excédent de recettes comme le fait le Conseil fédéral serait fatal à la croissance.